

Péruwelz, le 18 août 2025

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers Parents,
Chers Elèves,

Concerne : Rentrée des classes (de la 2^e à la 6^e / 7^e) - Généralités

J'espère que vous aurez passé de belles vacances reposantes et êtes prêts à démarrer en toute quiétude cette nouvelle année scolaire.

Les dates de la rentrée des classes ont été communiquées en fin d'année scolaire (feuillet contenu dans le bulletin). Vous pouvez toujours les retrouver sur le site officiel de l'établissement dans la rubrique « *Rentrée et accueil* ».

<https://www.ar-peruwelz.be/inscriptions/rentree-et-accueil/>

Je rappelle que toutes les informations que je serai amené à communiquer - notamment en matière d'organisation générale de l'établissement - vous parviendront systématiquement par mail (sur base de l'adresse électronique créée pour chacun des élèves) via APSchool. Vous trouverez les modalités nécessaires (notamment en matière de connexion) dans le guide informatique que vous nous renverrons prochainement.

A noter aussi que le site internet officiel de l'établissement regorgera toujours d'informations capitales. Voir : <https://www.ar-peruwelz.be>



Vous y trouverez d'ailleurs en septembre l'**agenda administratif 2025-2026** qui contiendra les dates de diverses opérations de l'année scolaire (fin des périodes ; réunions parents-professeurs ; épreuves certificatives ; journées pédagogiques ; conseils de classe ; congés scolaires...).

Le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) garde également toute son importance : exactement comme pour la Loi, *nul n'est censé l'ignorer*.

<https://www.ar-peruwelz.be/le-reglement-dordre-interieur-r-o-i/>

Il comporte un ensemble de règles qui doivent assurer à chacun de nos élèves les meilleures conditions pour bénéficier d'une formation de qualité dans un cadre serein et permettre les relations les plus fructueuses entre tous les acteurs de la vie scolaire.

Il fera l'objet de quelques ajouts dans certaines de ses rubriques dans les prochaines semaines.

Enfin, un deuxième courrier sera adressé aux élèves ajournés et à leurs parents, et reprendra les modalités d'organisation de la deuxième session (conseils de classe ; affichage des résultats ; réunion professeurs - parents - élèves ; recours...).

Celui-ci sera remis en main propre aux élèves lors de la passation de leur 2^e session et aussi inséré d'ici peu sur le site de l'établissement (Rubrique « Documents »).

Personne ne pourra estimer n'avoir pas été informé de ces modalités particulières !

Mes équipes et moi-même restons bien entendu joignables et disponibles pour toute information complémentaire qu'il vous plairait d'obtenir.

Il me reste à vous souhaiter de terminer ces quelques jours de vacances en toute quiétude.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver prochainement, je vous prie de recevoir, Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Parents, chers Elèves, mes meilleures salutations.

Philippe BEKAERT
Préfet des Etudes